

Nombres de délégués -
Afférents au Conseil : 50
En exercice : 50
Présents : 41
Pouvoirs : 7
Qui ont pris part
à la délibération : 48
Votes exprimés : 48
POUR : 48
CONTRE : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
14 avril 2026
Date d'affichage :
14 avril 2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Madame Sandra PICART, Présidente.

Présents : Philippe TRESPALLE – Jean-Marie MAURICE – Bruno CHARMET – Valérie DUNY – Valéry GUICHARD – Philippe DESCHAUMES – Béatrice BOISE – Alain BORDE – Florian FRAYER – Hervé PASCAULT – Jacqueline DE DEMO – Jean-Louis GROGUENIN – Marie-Laure GRIMARD – Stéphane DOREY – Magali SAUCOURT – Stéphane MOREL – Pascal MOTTOT – Sandra PICART – Jean-Michel SABAN – Jessica VASSEUR – Bertrand LEBLANC – Séverine CONNANT – François CAMBURET – Didier GORSKI – Claudine MANIGAULT – Jean-Pierre REYNAUD – Marcel GEORGES – Nathalie LABOSSE – Michel BARDET – Philippe LARDIN – Monique LAVIEU – Arnaud ROSIER – Pascal DUBOIS – Bernard CURY – Joëlle DOLLE – Sylvie CHARPIGNON – Christian LARDIN – Pierre NOIROT – Roger-Pierre MEURIOT – Anne RENARD, représentée par Alexandre LUCY – Michel CODRAN

Absents excusés ayant donné pouvoir : Jane FFRENCH, absente excusée pouvoir à Bruno CHARMET, Christophe GENTIL, absent excusé pouvoir à Pascal MOTTOT – Constance MITENNE, absente excusée pouvoir à Stéphane MOREL – Fabien CHATENET, absent excusé pouvoir à Bertrand LEBLANC – Frédéric BOUSIGNAC, absente excusée pouvoir à Séverine CONNANT – Xavier COURTOIS, absent excusé pouvoir à Didier GORSKI – Hélène KLUYVER, absente excusée pouvoir à Nathalie LABOSSE

Absents excusés : Stéphane BARDOUX – Hubert NAULOT
Secrétaire de séance : Marie-Laure GRIMARD

Objet de la délibération

YONNE EQUIPEMENT : DESIGNATION DES REPRESENTANTS

Créée en 1995, Yonne Équipement est une société anonyme d'économie mixte administrée par un conseil d'administration. Elle intervient dans l'accompagnement de projets d'immobilier d'entreprise, notamment :

- Définition de la typologie du bâtiment
- Élaboration du cahier des charges
- Construction ou réhabilitation
- Accompagnement à l'accès aux prêts immobiliers

La communauté de communes possède 1 982 sur 224 461 actions, représentant une participation au capital de 30 324,60€ sur 3 434 253,30€.

Conformément aux statuts de Yonne Équipement, le conseil communautaire doit désigner un représentant chargé de siéger à l'Assemblée Générale ainsi qu'à l'Assemblée Spéciale, afin d'y représenter la Communauté de Communes.

La Présidente propose que le représentant soit Madame Nathalie LABOSSE, Vice-Présidente en charge du développement économique, de l'attractivité, de l'aide aux communes et du patrimoine

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée,

DESIGNE Madame Nathalie LABOSSE, Vice-Présidente, pour représenter la Communauté de Communes du Serein au sein de Yonne Equipement,

CHARGE la Présidente de notifier cette décision



La secrétaire de séance,
Marie-Laure GRIMARD

La Présidente,
Sandra PICART

